

de dépenser beaucoup d'énergie à se précipiter d'un drapeau, s'occupera tout d'abord de certaines des importantes mesures législatives que vient d'annoncer le premier ministre, tandis que nous pourrions sans doute passer une semaine ou deux à discuter d'un drapeau, sujet qui peut très facilement être remis à plus tard au cours de la présente session, ou à la prochaine session.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, après l'exposé du programme considérable de mesures législatives que le premier ministre vient de nous donner, il serait difficile pour moi de faire une longue déclaration en ce moment. Néanmoins, j'appuie quelques-unes des remarques qui ont été faites par l'honorable député de Burnaby-Coquitlam, relativement à la mise en œuvre de méthodes qui nous permettraient d'assurer une expédition plus rapide des travaux de la Chambre. J'ose croire que le comité spécial de la procédure et de l'organisation de la Chambre va se prévaloir du programme de travaux qu'on nous a tracé comme d'une raison particulière pour faire bientôt des propositions à la Chambre et j'espère que nous allons emboîter le pas et lui accorder l'appui dont il a besoin, du moins pour mettre les mesures qu'il proposera à l'essai.

Sans vouloir minimiser l'importance des autres mesures, je signale au premier ministre qu'un certain nombre des mesures qu'il a annoncées sont de toute première importance et qu'il faudrait s'en occuper le plus tôt possible. L'une de celles-là a trait à la prolongation des chartes des banques. Si nous n'adoptons pas cette mesure d'ici au 30 juin, les banques du pays se verront contraintes de fermer leurs portes le 2 juillet prochain. En outre, nous devons en finir avec le traité du Columbia avant le congé. Il y a aussi les motions de subsides. De plus, l'importance que revêt le remaniement de la carte électorale demande que nous agissions promptement. Je voudrais également rappeler au premier ministre qu'une autre mesure législative figurant au *Feuilleton* a suscité beaucoup de discussions. Je veux parler du projet de loi concernant les publications. La situation qui se dessine peut difficilement se maintenir, et nous devons aborder le problème de front et prendre des dispositions immédiates.

En ce qui concerne notre parti, nous apporterons aux autres groupes représentés à la Chambre notre collaboration entière et concrète, afin d'accélérer le plus possible les travaux de la Chambre. Que nous acceptions ou non que tous ces travaux devraient être accomplis avant le congé d'été, il demeure que nous avons une réelle besogne à abattre et que la seule façon de nous acquitter de notre tâche c'est de nous y mettre sans tarder.

[M. Douglas.]

(Texte)

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, nous sommes très heureux, nous de ce coin-ci de la Chambre, de voir que le gouvernement nous présente suffisamment de travail pour que le Parlement justifie son rôle et adopte les mesures législatives qui peuvent s'imposer pour le bien du pays.

Il est évident qu'au cours des discussions qui entoureront toutes ces mesures législatives, l'accord ne sera pas unanime continuellement, qu'il y aura des discussions—et c'est là le rôle de l'opposition.

De notre côté, nous entendons faire la critique la plus constructive possible, apporter des idées et des solutions qui, si elles sont prises en sérieuse considération par le gouvernement, pourront peut-être aider à résoudre les problèmes canadiens.

Pour notre part, si ces mesures législatives doivent être adoptées, nous sommes prêts à augmenter le nombre d'heures de séance de la Chambre et à accepter de siéger plus longtemps le soir et le matin; nous sommes prêts à siéger tant qu'il le faudra, jusqu'au mois de juillet, août ou septembre. Mais une chose est certaine, c'est que le peuple canadien attend du Parlement que des gestes soient posés.

Aujourd'hui, le très honorable premier ministre (M. Pearson) nous a donné une liste qui peut paraître assez longue et substantielle. Mais je crois qu'il est temps qu'on présente des listes de mesures législatives, qu'on présente les mesures elles-mêmes et qu'elles soient votées, surtout si c'est pour le bien du peuple canadien.

Depuis le début de la présente session, malheureusement, à peu près rien n'a été complété. Il y a bien eu un bill présenté par l'honorable député de Saint-Maurice-Lafleche (M. Chrétien) sur le changement de nom d'Air-Canada, et un autre petit bill. Nous pensons qu'après la première moitié de la session, il est temps que la Chambre se mette à l'œuvre. Si les heures ne sont pas assez nombreuses, qu'on les augmente; s'il faut siéger par équipe, qu'on siège par équipe, mais il est temps que les travaux avancent.

On parle d'un plan de pension. Au rythme où nous allons, cela ne sera jamais adopté. On parle d'amendements à la Société centrale d'hypothèques et de logement, au prêt agricole. On parle de la formation d'un ministère de l'Aménagement rural—voilà deux ans qu'il en est question en cette enceinte—ou de l'Agriculture pour l'Est du pays, appelez-le comme vous le voudrez, c'est la même chose.

Monsieur l'Orateur, nous soutenons que cela doit en fin de compte aboutir, et nous sommes prêts à travailler le temps qu'il faudra, en collaboration et en coopération avec les autres membres de la Chambre.